

une autre manifestation de l'atout particulier au Canada, nos deux langues officielles: la langue française et la langue anglaise.

Cette occasion nous donne encore une fois la possibilité de se rappeler de quelle façon nos deux langues nous permettent, permettent à des Canadiens de participer à des organismes internationaux de langue anglaise ou de langue française. Cela nous donne la possibilité d'avoir une influence importante à travers le monde, ce qui fait partie en fait de l'héritage et de la richesse, ce qui est le Canada.

M. Lorne Nystrom (Yorkton—Melville): Monsieur le Président, au nom de notre parti, je suis d'accord sur la proposition du ministre. Comme il l'a dit, aujourd'hui c'est l'anniversaire de la création de l'Agence de coopération culturelle et technique. Cette organisation a été fondée au Niger le 20 mars 1970.

Monsieur le Président, la Francophonie est l'organisation intergouvernementale la plus importante au monde, et la première rencontre des chefs d'État de cette organisation a eu lieu à Paris en février 1986, et c'est avec fierté que le Canada sera l'hôte de la deuxième rencontre de cette organisation au Québec l'automne prochain.

Monsieur le Président, nous avons la chance d'avoir non seulement le gouvernement du Canada comme participant, mais également les gouvernements du Québec et du Nouveau-Brunswick. Monsieur le Président, en tant que député de l'Ouest du Canada, d'expression anglaise, pour moi, c'est avec beaucoup de fierté que nous sommes membres de la Francophonie et aussi membres du Commonwealth, parce que nous sommes maintenant membres des deux plus grandes communautés linguistiques du monde, et nous pouvons apporter une grande contribution dans le Commonwealth et aussi dans la Francophonie.

[Traduction]

Pour les anglophones, il est important que le Canada fasse partie de la francophonie, sur le plan international, tout comme il importe pour les francophones de rester membres actifs du Commonwealth.

[Français]

Parce que, monsieur le Président, la Francophonie est très importante pour le monde d'expression française, pour la promotion de la langue française partout dans le monde. C'est aussi très important pour l'Agence de coopération. Et n'oubliez pas qu'il y a 18 pays en Afrique même, monsieur le Président, qui parlent la langue française. Les grands pays comme le Zaïre, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Niger, les pays du nord de l'Afrique, le Maroc, la Tunisie, l'Algérie, etc. Cela a été très bien que d'avoir l'Agence de coopération de la Francophonie qui est la même chose que le Commonwealth.

Une autre chose, la Francophonie est importante pour le développement économique, très important pour le Tiers monde, comme le Commonwealth l'est aussi.

Une autre chose, peut-être que nous pourrions faire quelque chose contre le système d'apartheid dans la Francophonie

comme notre premier ministre essaie de le faire dans le Commonwealth. Je sais que l'Afrique du Sud n'est pas du tout membre de la Francophonie, c'est une ancienne colonie anglaise, mais, monsieur le Président, avec beaucoup d'Africains dans la Francophonie peut-être que nous pourrions faire quelque chose pour la libération des Noirs en Afrique du Sud aussi.

Monsieur le Président, je suis d'accord avec le ministre, et je souhaite donc bonne chance aux participantes au Sommet de la Francophonie qui sera tenu au Québec l'automne prochain, et c'est avec fierté que nous célébrons maintenant l'anniversaire de l'Agence de coopération culturelle et technique.

* * *

[Traduction]

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

COMITÉ DE SÉLECTION—16^E RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

M. Doug Lewis (secrétaire parlementaire du vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter le seizième rapport du comité de sélection. Si la Chambre y consent, j'ai l'intention d'en proposer l'adoption dans le courant de la journée.

* * *

● (1220)

RÈGLEMENTS ET AUTRES TEXTES RÉGLEMENTAIRES

PRÉSENTATION DES 4^E ET 5^E RAPPORTS DU COMITÉ MIXTE PERMANENT

L'hon. Bob Kaplan (York-Centre): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter les quatrième et cinquième rapports du comité mixte permanent des règlements et autres textes réglementaires dans les deux langues officielles.

* * *

FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES

5^E RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

M. Don Blenkarn (Mississauga-Sud): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le cinquième rapport du comité permanent des finances et des affaires économiques sur les taux d'intérêts imposés sur les cartes de crédit.

C'est l'ère du plastique et l'on paie couramment ses factures au moyen d'une carte de crédit. Le comité a étudié la question en profondeur. Il parle de la révélation des conditions d'utilisation des cartes de crédit aux recommandations n^{os} 1, 2 et 3; il est question de la normalisation du calcul des intérêts et des autres frais aux recommandations n^{os} 4 et 5, et de la question des taux d'intérêt aux recommandations n^{os} 6 et 7.

[Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui.]